

Évaluation actuarielle au 31 décembre 2023

Le 17 juin 2024

Le tableau suivant présente la situation financière de capitalisation du RRUQ au 31 décembre 2023, comparativement à celle au 31 décembre 2022 :

	31 décembre 2023 (millions \$)			31 décembre 2022 (millions \$)		
	Compte général	Réserve PED*	Total	Compte général	Réserve PED*	Total
Actif	5 263	419	5 682	4 947	390	5 337
Passif	(5 356)		(5 356)	(5 062)		(5 062)
Surplus/(déficit)	(93)	419	326	(115)	390	275

Degré de capitalisation	106,1 %	105,4 %
Taux de rendement espéré	5,55 %	5,68 %

* PED : provision pour écarts défavorables

Le déficit au compte général de 93 M\$ au 31 décembre 2023 doit être financé sur une période de 15 ans par des cotisations d'équilibre. La cotisation d'équilibre requise est de 9 M\$ en 2025. Conformément à la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite*, la moitié de cette somme (4,5 M\$) provient de la réserve accumulée (PED), et l'autre moitié est financée par des cotisations des participants et des employeurs.

Le tableau suivant présente la répartition du taux de cotisation salariale qui sera en vigueur le 1^{er} janvier 2025, comparée avec celle en vigueur en 2024, en pourcentage du salaire ajusté*.

	Cotisation salariale 2025 (% du salaire ajusté*)	Cotisation salariale 2024 (% du salaire ajusté*)
Cotisation d'exercice	8,55 %	8,33 %
Cotisation de stabilisation	0,78 %	0,78 %
Cotisation d'équilibre	0,30 %	0,54 %
Total	9,63 %	9,65 %

* Le salaire ajusté est le montant sur lequel la cotisation salariale est calculée. Il est égal au salaire réduit de 25 % du minimum entre le salaire et le maximum des gains admissibles au Régime de rentes du Québec (68 500 \$ en 2024).

Finalement, le tableau suivant présente la situation financière de solvabilité du RRUQ au 31 décembre 2023, comparativement avec celle au 31 décembre 2022 :

	31 décembre 2023 (millions \$)	31 décembre 2022 (millions \$)
Actif	5 669	5 324
Passif	(5 976)	(5 954)
Surplus/(déficit)	(307)	(630)
Degré de solvabilité	94,9 %	89,4 %

Le degré de solvabilité du RRUQ est appliqué lors de l'acquittement des prestations payées sous forme de sommes forfaitaires à la suite de cessations de participation au RRUQ.

Pour toute question, veuillez communiquer avec le Secrétariat du RRUQ au 418 654-3850 ou sans frais au 1 888 236-3677, ou par courriel à services-participants@rruq.ca.